

H U M E U R D E B L É

SUPERMARCHÉ N'EST PAS SALLE DE LECTURE

Ainsi le veut la PAC, les producteurs d'œufs européens vont devoir donner plus de place à leurs poules à partir du 1er janvier 2003. Leurs coûts de production vont augmenter par rapport au reste du monde. Notamment, comme l'indique une étude récemment diffusée par le lobby "Eurogroupe pour le bien-être animal" soi-même, par rapport aux Etats-Unis, prototype de l'absence de bien-être.

L'on peut espérer qu'un étiquetage bien conçu persuadera nos consommateurs d'acheter des œufs agréablement pondus en Europe, même si cela leur coûte plus cher. Mais quid des œufs

utilisés comme ingrédients par l'industrie alimentaire, qui absorbe annuellement 20% de la production de l'U.E. ? Est-il imaginable qu'un acheteur de gâteaux secs cherche l'origine des œufs dans la description du produit ? Supermarché n'est pas salle de lecture!

Quant à admettre des barrières à l'importation ou des aides à nos éleveurs pour cause de bien-être animal, l'OMC n'est pas encore là. Les producteurs européens de céréales, pour les lesquels l'alimentation des volailles est un débouché important, se soucient comme les aviculteurs de la cohérence de ces évolutions.

MARCHÉS

COMMENT L'ORGE AUSTRALIENNE PARVIENT À ENTRER EN ESPAGNE

Il entrain en janvier en Espagne d'importantes quantités d'orge australienne. Ces importations illustrent l'inadaptation des règles que s'est donnée l'Union Européenne en matière de droits de douane sur les céréales.

L'accord du GATT impose que des céréales de pays tiers ne puissent entrer dans l'U.E. à plus de 155% du prix de soutien européen des céréales ("prix d'intervention"). Pour appliquer cette norme, l'Union Européenne a choisi, pour l'essentiel, de calculer les droits de douane par différence entre les 155% et des "prix représentatifs" rendu Rotterdam avant déchargement. Elle détermine les prix représentatifs par espèce et qualité de céréales, utilisant à cette fin des cotations américaines auxquelles elle ajoute une estimation de coûts de transport et de marges commerciales.

C'est ainsi que pour l'orge la cotation de référence de Bruxelles est un prix départ Côte Ouest des Etats-Unis "converti" en prix départ Golfe du Mexique par ajout d'un coût de transport via le canal de Panama... Après addition des frais de traversée de l'Atlantique et de la marge commerciale, le prix représentatif obtenu est évidemment plus élevé que le prix de l'orge australienne arrivant en Méditerranée par le canal de Suez et les droits de douane sont donc insuffisants. Il ne tient qu'à l'U.E. de changer ses références.

FRANCE : PREMIERS SUCCES POUR LE PROGRAMME " TRAÇABILITÉ DES CÉRÉALES "

Lancé le 12 décembre 2001, le programme de l'Office National Interprofessionnel des Céréales visant à développer la traçabilité des céréales françaises avait déjà mobilisé le 9 janvier 3 silos portuaires et 15 organismes de collecte de céréales associant près de 20 000 producteurs-livreurs de céréales. Pour mémoire, le programme consiste à subventionner des équipements informatiques destinés à enregistrer et suivre les données relatives aux lots de grains, de la parcelle (pratiques culturales) au chargement des bateaux dans les ports, en passant par le stockage à la ferme, les livraisons des

agriculteurs, le stockage et l'assemblage des grains dans les organismes de collecte et, enfin, les opérations de transport.

1,8 des 3,81 millions d'euro affectés à la première tranche du programme d'action était déjà engagé le 10 janvier.

SÛRETÉ ALIMENTAIRE

LES RISQUES DE MYCOTOXINES SUR BLÉ SOUS CONTRÔLE

Les instituts techniques des céréaliers, dont l'ITCF, et les fabricants de produits phytosanitaires viennent d'achever un recueil de préconisations d'itinéraires culturaux pour limiter encore plus les risques d'apparition sur blé tendre des mycotoxines au champ.

La principale mycotoxine susceptible d'apparaître au champ est la désoxynivalénol ou DON et provient de champignons du groupe fusarium roseum. Pour qu'il y ait développement de fusarium, il faut une conjonction de différents facteurs dont le principal est le climat à la floraison du blé (pluies).

La maîtrise des facteurs culturaux - à savoir choix des variétés semées, traitement des résidus des cultures précédentes (enfouissement ou non), nature même de ces cultures et enfin, choix des produits fongicides et modalités de leur utilisation - permet de limiter l'apparition de ce champignon.

Le détail des recommandations à respecter en la matière sera prochainement disponible auprès des instituts techniques céréaliers.

ENVIRONNEMENT

PHYTASES + CÉRÉALES = PORCS ET VOLAILLES PLUS PROPRES

A la suite de l'interdiction des farines animales dans l'alimentation du bétail dans l'U.E., le secteur de la nutrition animale a dû s'engager dans de nouvelles voies pour apporter aux porcs et volailles le phosphore qui leur est nécessaire et que contenaient les dites farines.

Deux possibilités s'offraient aux fabricants d'aliments du bétail : ajouter des phosphates minéraux dans leurs formules ou utiliser une enzyme, la phytase, qui permet l'assimilation par l'animal du phosphore des céréales. Les céréales contiennent en effet du phosphore -dit phosphore



" phytique " - mais celui-ci n'est pas naturellement digéré par l'animal. Il se trouve de fait évacué dans ses déjections, d'où risque de pollution.

Jusqu'il y a peu, si les vertus des phytases étaient connues, leur utilisation était techniquement difficile, d'où recours à des apports de phosphore " externes " par les farines ou les phosphates minéraux et donc rejet du phosphore " phytique " des céréales par les animaux. Depuis deux ans, une nouvelle génération de phytases est apparue, dont l'utilisation se répand très vite, pour le bénéfice de l'environnement. Une preuve de plus que le progrès technique peut rendre compatible production et préservation de l'environnement.

NOUVEAUX DEBOUCHES

LA CHINE ANNONCE LA CONSTRUCTION D'UNE IMPORTANTE USINE DE BIO-ÉTHANOL

Les autorités chinoises ont annoncé récemment que la construction d'une usine de fabrication de bio-éthanol à partir de maïs avait commencé en novembre 2001 dans la province de Jilin, région du nord-est du pays fortement productrice de céréales. Cette usine devrait utiliser 1,92 million de tonnes de maïs par an pour produire 7,5 millions d'hectolitres de bio-éthanol, ce que en fera un centre de production de taille comparable à ce que l'on peut trouver aux Etats-Unis.

Des études sont en cours à propos de la construction d'autres usines d'éthanol en Chine, à partir de manioc et de canne à sucre en particulier. Dans son plan quinquennal en cours d'exécution (2001-2005), le Gouvernement chinois encourage l'utilisation de bio-éthanol comme bio-carburant, afin de lutter contre la pollution urbaine. Un programme sino-européen d'évaluation environnementale des projets bio-éthanol en Chine démarre à ce sujet, pour lequel la contribution de l'INRA est sollicitée.

FILIERES

EURODUR, RENFORCEMENT STRATÉGIQUE DE LA FILIERE MÉRIDIONALE BLÉ DUR

Les sociétés semencières Nickerson-Verneuil (groupe Limagrain) et Semences de Provence (groupe Sud Céréales) viennent d'annoncer avec le Groupe Coopératif Occitan (GCO) la création de la société Eurodur. Unigrains, l'établissement financier des céréaliers, est leur partenaire dans cette société qui est en fait une évolution de Verneuil Semences de Provence.

Cette évolution procède d'une volonté des actionnaires de privilégier désormais le marché des semences de blé dur de l'Europe du Sud et d'accroître les synergies de filière entre semenciers, collecteurs de grains et industriels semouliers/pastiers. D'où le regroupement au sein d'Eurodur des efforts de recherche de Semences de Provence (station d'Arles), de Verneuil (station de Castelnaudary) et de Nickerson Espagne (station de Séville). D'où l'arrivée de GCO, qui n'était pas actionnaire de Verneuil Semences de Provence mais qui, comme Sud Céréales, est un collecteur majeur de blé dur du sud de la France.

L'implication de GCO et Sud Céréales dans Eurodur, leurs liens avec les agriculteurs et la force de collecte qu'ils représentent sont de nature à assurer aux transformateurs des disponibilités importantes dans les variétés les mieux adaptées. L'association d'Unigrains au lancement d'Eurodur est conforme à sa mission de structuration des filières céréalières.

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 8, avenue du Président-Wilson, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.



INFO CHIFFRES

U.E. : LA PRODUCTION DE BLÉ DES 8 PECO POTENTIELLEMENT ADHÉRENTS

En 2001, les huit PECO qui négocient actuellement leur adhésion à l'Union Européenne ont récolté 22,5 millions de tonnes de blé, soit l'équivalent de 24,4 % des 92,1 Mt produits par l'U.E. Il s'agit d'un pourcentage élevé, les récoltes ayant été excellentes dans les PECO tandis qu'elles étaient basses dans l'Europe à Quinze.

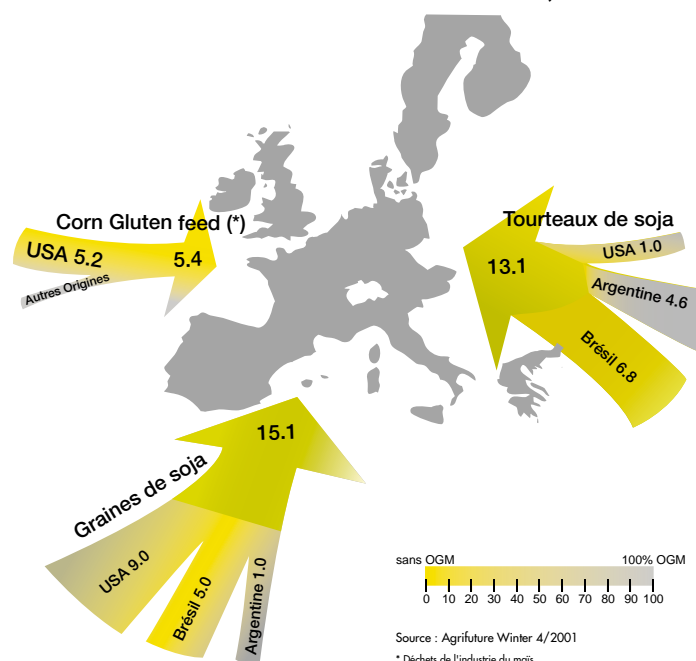
Sur la moyenne des trois dernières années, le pourcentage est de 20,12 %. D'après les estimations de la Commission européenne, les 8 PECO potentiellement adhérents seraient globalement exportateurs de 10 Mt à l'horizon 2010.

1999-2001 : les récoltes de blé des 8 PECO négociant leur adhésion à l'U.E.

	1999	2000	2001	(1000 tonnes) moyenne 99-00-01
Estonie	88	130	130	116
Hongrie	2600	2700	5200	3500
Lettonie	352	410	380	381
Lituanie	840	880	900	873
Pologne	9100	8500	9300	8966
R. Tchèque	4000	4100	4500	4200
Slovaquie	1200	1300	1900	1466
Slovénie	139	160	155	155
TOTAL	18319	18180	22465	19653

LES OGM DANS LES IMPORTATIONS DE L'U.E. POUR L'ALIMENTATION ANIMALE

(millions de tonnes)



Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.